

LETTRE D'INFORMATION

CHARTRE DE TERRITOIRE

BASSINS VERSANTS DU QUILLIMADEC-ALANAN

Septembre 2013

Voici 9 mois que le plan de lutte contre les algues vertes a été lancé sur les bassins versants du Quillimadec et de l'Alan—Anse de Guissény. A ce jour, il nous paraît important de faire un point sur sa mise en place. En effet, cette période nous a permis de mettre au point la démarche de diagnostic et de suivi des exploitations, et de réaliser une première série d'interventions. Nous remercions les exploitants y ayant participé et nous invitons ceux qui n'ont pas encore été contactés à accueillir favorablement les conseillers qui proposeront cette démarche basée sur le volontariat. Il est important qu'un maximum d'agriculteurs s'engagent, car toutes les contributions, même modestes, auront un impact positif sur le résultat global.

Pierre ADAM – Michel TANNE

Sur les 96 agriculteurs contactés, 87 ont accepté de réaliser le diagnostic

L'accueil des producteurs vis-à-vis de la démarche est généralement bon. Les diagnostics sont réalisés dans un esprit d'évolution positive, ils se veulent pédagogiques et s'adaptent à chacune des exploitations. Le but est d'identifier les améliorations possibles pour réduire les fuites d'azote. A l'issue du diagnostic, l'agriculteur est invité, via la signature d'un contrat d'objectifs, à mettre en place les actions adaptées à son contexte.

Contrat d'objectifs : deux agriculteurs témoignent.

Pourquoi s'engager ?

Je me suis engagé dans le contrat tout naturellement, c'est le prolongement de ce qui a été démarré en 2004. On est sur le chemin de la réussite vis-à-vis de la qualité de l'eau, il faut donc continuer l'effort engagé. C'est là ma motivation.



Patrice CORLOSQUET
Producteur de lait
à St Frégant

Est-ce contraignant ?

Est-ce qu'il y a un métier sans contraintes ? Je n'en connais pas. Et surtout je ne veux pas de contraintes supplémentaires induites par la réglementation. Il vaut mieux être maître de la démarche plutôt que de la subir. Ça ferait tout drôle si l'on devait subir la réglementation de nos voisins de l'Aber Wrac'h.

Quel intérêt y as-tu trouvé ?

Le fait de réaliser des analyses de déjections sur l'ensemble de l'année permet de savoir ce dont on dispose. J'ai aussi bénéficié gratuitement de l'intervention d'un conseiller sur la valorisation de l'herbe et les rotations. En plus, pour valoriser les dérobées j'ai réalisé un dossier de subventions pour une faucheuse conditionneuse frontale. Celle-ci me permet d'affourager mes animaux avec de la verdure tout l'hiver et ainsi de valoriser mes dérobées.

Pourquoi s'engager ?

Après deux contrats d'objectifs qui m'ont permis de réduire les quantités d'azote utilisées sur l'exploitation, un nouvel engagement a suivi en toute logique.



Roland OLLIVIER
Producteur de légumes
à Kerlouan

Quel intérêt y trouves-tu ?

Ce nouveau contrat me permettra d'affiner la fertilisation sur les différentes cultures.

N'ayant pas d'élevage sur l'exploitation, une meilleure gestion de la fertilisation entraîne une économie d'intrants.

Sur certaines cultures de légumes comme le chou-fleur, l'excès d'azote ou un apport mal positionné peuvent avoir un effet négatif sur la qualité de la récolte. L'utilisation d'un outil de mesure instantanée tel que le Nitracheck permet de gérer au plus juste les apports en cours de culture.

Est-ce contraignant ?

Le plan de fumure, les déclarations de flux et les enregistrements étant obligatoires, la seule contrainte est le temps passé à la synthèse de ces différents éléments.

Les premiers exploitants signataires des contrats d'objectifs se sont engagés à :

⇒ **Une meilleure valorisation des engrais de ferme**, permettant de diminuer la fertilisation organique de 4kg/N/ha et d'économiser 8 kg d'azote minéral :

- en quantifiant au mieux les déjections disponibles
- en raisonnant les apports à partir des nouvelles grilles de détermination des besoins
- en apportant les déjections au bon moment : diminution de 21 à 14% des surfaces d'herbe fertilisées en fin d'été
- en augmentant les surfaces en céréales fertilisées avec des déjections : de 36 à 50 %
- en mettant en place des bandes double densité sur céréales
- en réalisant des mesures Nitracheck sur les parcelles de choux

Comment ?

⇒ **Une meilleure couverture végétale :**

- en testant le RGI sous maïs : sa mise en place est prévue sur 36 % de la surface en 2014
- en implantant rapidement les couverts après la récolte sur 82 % de la surface contre 48 % actuellement

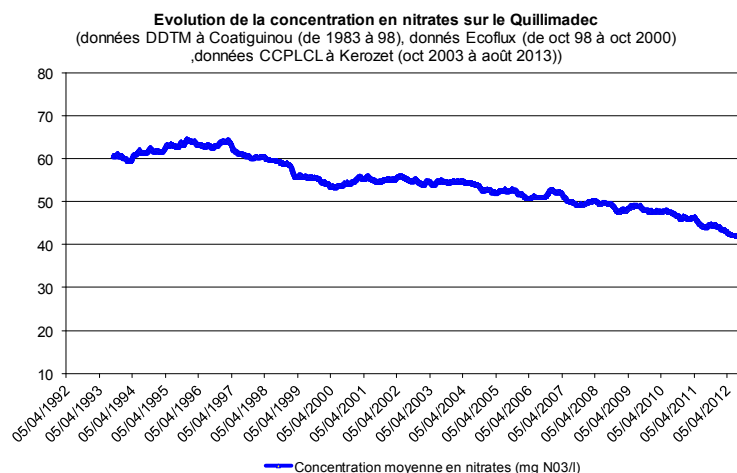
Comment ?

⇒ **Une meilleure gestion des zones humides :**

- en exploitant ces zones par la fauche, un pâturage adapté et une fertilisation limitée
- en implantant des haies et talus plantés en ceinture de bas fond afin de limiter les écoulements et favoriser l'infiltration (2600 m sont prévus chez 16 exploitants dans le cadre du dispositif Breizh Bocage)

Comment ?

Point sur la qualité de l'eau



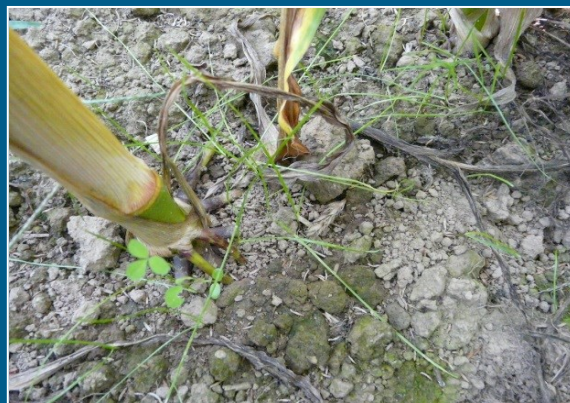
En 20 ans, les concentrations moyennes de nitrates sont passées de 65mg/l à 40mg/l (soit moins 1.2 mg/l/an), grâce aux efforts de tous.

Cette évolution positive mais lente s'explique par le temps de réponse du milieu. En effet, l'eau arrivant à la rivière est un mélange d'eau de ruissellement et d'eau ayant séjourné plus ou moins longtemps dans le sous-sol. Aussi, les mesures mises en place aujourd'hui auront un impact progressif et durable. Il est donc nécessaire de poursuivre les efforts.

Breizh Bocage

Dans le cadre du dispositif, Lizig CLOAREC prendra contact avec vous dans les prochains mois pour vous proposer la réalisation d'un diagnostic bocager sur votre exploitation.

Ce diagnostic conduira à des propositions de création de talus plantés ou de haies destinés à favoriser l'infiltration de l'eau et à limiter les phénomènes de ruissellement. Ces travaux sont financés à 100% dans le cadre du dispositif Breizh Bocage.



Malgré un été sec, le RGI et le trèfle ont germé au pied du maïs (au 28/08)